

27 oct 2017 -17:45

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2017

Régie des bâtiments : relogement de la justice de paix de Saint-Josse-Ten-Noode

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'une surface de bureau pour le relogement de la justice de paix de Saint-Josse-Ten-Noode.

Vu l'état précaire de l'hébergement actuel de la justice de paix, son relogement faisait l'état d'une priorité absolue. Le nouveau contrat prévoit la prise en location, pour une durée de 9 ans, d'une surface de bureau (de l'ordre de 540 m²) au 8e étage du bâtiment sis avenue de l'Astronomie 28/30.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>